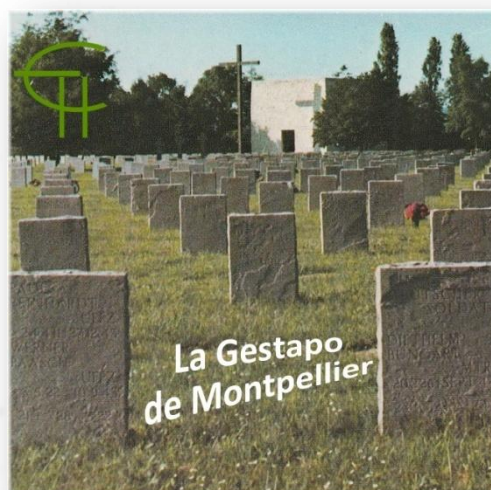


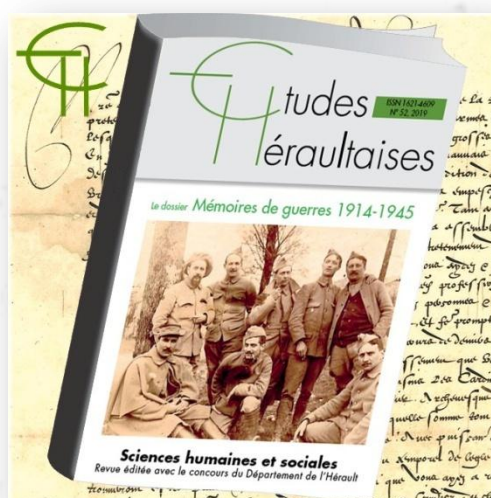
Article : La Gestapo de Montpellier (11 novembre 1942 - 19 août 1944)



Auteur (s) : Jean-Claude Richard Ralite

Nombre de pages : 15

Année de parution : 2019



La Gestapo de Montpellier (11 novembre 1942 - 19 août 1944) étude préliminaire

Jean-Claude Richard Ralite*

La Gestapo de Montpellier n'a laissé aucun dossier ni aux Archives de l'Hérault ni aux Archives municipales de Montpellier. Nous disposons d'un dossier des Archives allemandes, de listes nominales établies après la Libération, d'un dossier du Service Historique de la Défense (Dossier BCRA Tanzmann), d'un dossier constitué en Angleterre pour réaliser un film cinématographique et de documents isolés dont des articles de journaux. Bien entendu, on retrouve la Gestapo (GEheime STAats POLizei) dans les ouvrages généraux sur la répression en France¹ et dans les témoignages de Résistants qui ont été soumis à des interrogatoires, des tortures ou des déportations². Récemment un ouvrage a recensé tous les lieux connus en France pour avoir abrité des services de la Gestapo et, donc, deux de l'Hérault³.

On distingue la Feldgendarmarie de la Geheime Feldpolizei (GFP), subordonnée à l'Abwehr (service de renseignements de la Wehrmacht). Le Sipo-SD dispose de six commandos en zone Sud qui seront responsables, pour la France, de 88.000 déportations sans compter les fusillés sur place⁴. (**Doc 1**) (**Doc 2**)

D'abord Einsatzkommando, de novembre 1942 à la fin de 1943, le poste SIPO-SD de Montpellier devint K.d.S en même temps que tous les autres postes de la zone sud. Il réunissait 116 membres dont 38 à Montpellier et, le 19 août 1944 il est parti de Montpellier, a gagné l'Est et pris position à Giromagny pour protéger l'arrière du front allemand. Après le repli sur la rive droite du Rhin, le Kommando de Montpellier fut dirigé sur Oslo (Norvège) où il fut surpris par la capitulation (SHD. BCRA. Tanzmann).

L'efficacité de la Gestapo dépend de la « qualité » de ses membres et de ses auxiliaires français comme R. Barthès, L. Robert ou M. Mollet dit de Martel, mais, aussi des dénonciations orales ou écrites qui, de façon directe ou indirecte, lui parviennent⁵. Elle occupe des lieux divers, réquisitionnés, dans lesquels elle installe ses services ou loge ses membres. On retrouve souvent ses activités dans les procès qui ont suivi la Libération par les témoignages de ceux qu'elle a poursuivis ou de ceux qui ont collaboré avec elle.

Il n'était pas question ici de faire l'histoire de la Gestapo nationale ni de celle de Montpellier car, comme nous allons le voir, les archives de celle-ci ont quasiment toutes

disparu (**Annexes I et II**). Nous avons voulu réunir tous les documents, renseignements, témoignages... que nous avons recueillis, depuis 1980, et dont nous publions ici certains d'entre eux.

Nous disposons de deux listes de membres de la Gestapo de Montpellier, établies à la fin de la guerre, sans avoir des renseignements supplémentaires (**Annexes III et IV**) qui donnent des notices sommaires pour chacun des membres. Nous avons ajouté un rapport sur la prison de la 32^{ème} dans laquelle étaient détenus les résistants en cours d'interrogatoires et en attente de décisions finales de la Gestapo (**Annexe V**), ainsi qu'une biographie de Karl Mahren qui a joué un rôle décisif dans l'infiltration des groupes résistants de Montpellier (**Annexe VI**).

La liste des membres peut être complétée par les comptes rendus du procès de 1953 (**Annexe VII**). Au mois de novembre 1953, le procès des membres de la Gestapo de Montpellier, Béziers, Sète et Mende s'ouvrit à Marseille devant le Tribunal militaire de la 9^{ème} Région. Les inculpés présents sont au nombre de 7, les absents au nombre de 8. Parmi eux on en retrouve quatre connus par la liste de 1946 : L. Kocher et Max Pakleppa, présents et H. Petersen, W. Ruhe, absents et jugés par contumace. Le procès va se dérouler jusqu'au 2 décembre : l'acte d'accusation avait trente huit pages, avec onze accusés et quatre vingt témoins venus apporter le compte rendu de leurs souffrances. À l'exception de quatre condamnations à mort par contumace, il y eut cinq condamnations aux travaux forcés à perpétuité et cinq entre 5 ans et 15 ans.

La justice était passée mais on était bien loin du compte par rapport au nombre total de membres « officiels » ou « officieux » de la Gestapo de Montpellier⁶. Nous disposons de plusieurs listes, établies après la Libération, qui recensent les « officieux » : Listes des personnes soupçonnées d'être des agents de la Gestapo (dont les « donneurs » dits « rafleurs ») dans laquelle on trouve les agents de services allemands, les membres du Service d'ordre légionnaire, les Miliciens, les Doriotistes, les Francistes, les groupes de Collaboration, les personnes avec des sympathies germanophiles ou vichysoises. Ces listes ont servi aux inculpations et procès ultérieurs qui ont tenté de faire la lumière précise pour chacun des poursuivis avec la difficulté de ne disposer d'aucune archive de la Gestapo qui tenait un dossier pour chacun de ses collaborateurs.

* Directeur de recherche (er) au CNRS, 34jcr@orange.fr

Les missions du SD-Gestapo en France

Les antennes du SD sont calquées sur la méticuleuse organisation du RSHA à Berlin, en divisions (*Abteilung*), sous-divisions et parfois sous-sous-divisions.

Abteilung I : administration et gestion du personnel.

Abteilung II : organisation et relations avec la police française; section II Pol, chargée de surveiller la police et la gendarmerie françaises mais aussi des mesures concernant les camps d'internement et de détention et, en tant qu'« organe personnel d'étude du chef supérieur des SS et de la police, de tout ce qui a trait aux mesures d'expiation et en particulier aux exécutions d'otages ».

Abteilung III : affaires économiques et main-d'œuvre – notamment les questions relevant du Service du travail obligatoire (STO).

Abteilung IV : Gestapo proprement dite.

IV. A : communisme, marxisme, anarchisme, et autres factions de la gauche radicale, propagande illégale.

IV. B : crimes et sabotages.

IV. C : réfugiés politiques. Affaires exécutives générales de la police.

IV. D : émigration russe, ukrainienne, cosaque, polonaise et tchèque.

IV. E : défense contre les trahisons et espionnage. Découverte des organisations d'espionnage ennemies.

IV. F : greffe, fichier central des détenus.

IV. G : transport de prisonniers.

IV. H : archivage des événements.

IV. J : judaïsme, droits des Juifs et biens juifs, système d'enregistrement des Juifs, surveillance des associations juives, préparation pour la solution finale de la question juive en Europe, liens avec la police française antijuive, traitement de toute question concernant les Juifs dans les camps de concentration, fichier de détention des Juifs.

IV. K : Église, Église catholique, protestantisme, sectes.

IV. M : lutte contre les francs-maçons.

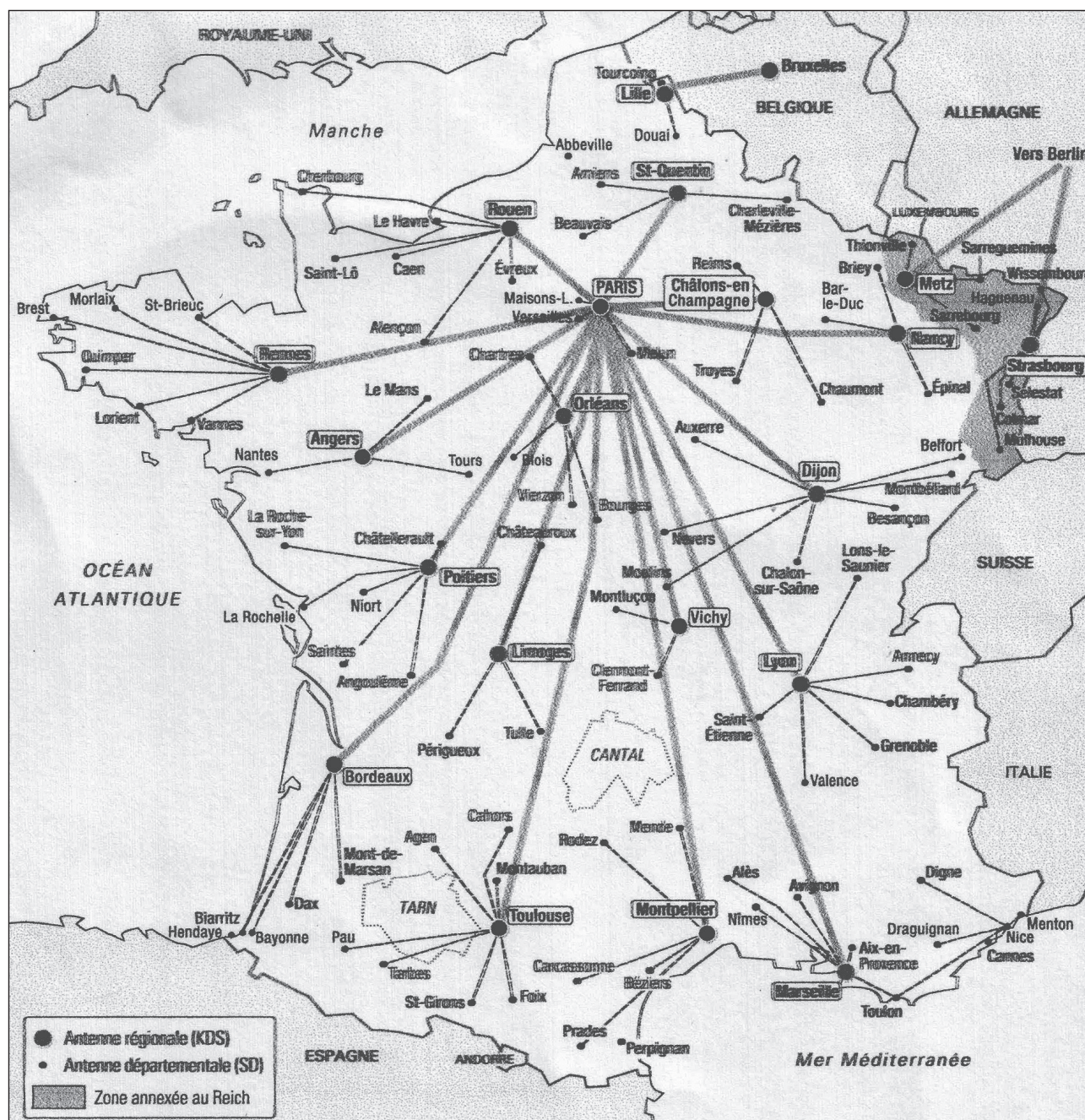
IV. N : recherche de renseignements.

IV. S : missions spéciales de protection et surveillance.

Abteilung V : Kriminalpolizei (Police criminelle) : enquêtes et arrestations dans des affaires de droit commun où les intérêts allemands sont en jeu. La V. B s'occupe notamment du contrôle du marché noir.

Abteilung VI : Sicherheitsdienst, SD proprement dit, recherche de renseignements notamment sur le gouvernement, les institutions et partis français. Section VI. N4, contre-espionnage, rivale de l'Abwehr.

Abteilung VII : idéologie et propagande.



Doc. 2 – Antennes de la Gestapo en France

En 2002, nous avons reçu de M. Julien Hendy (Documentaries, Yorkshire Television, TV Centre, Leeds, U.K.) une demande de renseignements sur la Gestapo de Montpellier. M. Hendy travaillait sur « un groupe, de prisonniers de guerre allemands qui étaient dans des camps du Yorkshire entre 1945 et 1947 : ils étaient les anciens membres de la Gestapo de Montpellier ! ».

D'après les documents recueillis, les archives anglaises ont permis de retracer l'itinéraire de plusieurs membres de la Gestapo, dirigés par le Lt-Colonel H. Tanzmann depuis Montpellier après août 1944. Dans un premier temps, ce fut Belfort qui devint leur siège et, après l'avancée des troupes alliées, les membres de la Gestapo furent transférés à Narvik (Norvège). H. Tanzmann vint en Angleterre en mai 1945 sous une fausse identité, avec un petit groupe de ses subordonnés : il ne fut démasqué qu'en mars 1946 et transféré à Londres où il se suicida⁷.

Les Anglais voulaient faire un procès, non pas pour les activités connues de Tanzmann en Pologne - il était alors chef du Sipo-SD à Lvov, Galicie, en 1941 et avait fait déporter de très nombreux Juifs⁸ - mais pour son action en Alsace car il était considéré comme responsable de la mort de 33 soldats britanniques des Forces spéciales - SAS, parachutistes alliés.

La combinaison de ces sources permet de retrouver un grand nombre des membres de la Gestapo qui étaient affectés en Languedoc-Roussillon, pour un total d'environ 150 personnes. Il semble que ceux qui ont été arrêtés en Angleterre ont été renvoyés en France où certains ont fait l'objet de poursuites judiciaires comme celles du Tribunal Militaire de Marseille en 1953.

Ainsi s'est terminée l'odyssée des membres de la Gestapo de Montpellier dont l'efficacité fut redoutable (d'après la

seconde liste, on leur doit, en toute réserve, environ 250 arrestations dont 160 déportations en Allemagne ainsi que de nombreuses exécutions locales). Pour ceux qui ont survécu à la guerre, certains ont été condamnés par les tribunaux français, mais il faut bien conclure que le plus grand nombre a échappé à la Justice : ils se sont fondus dans leur patrie ou ailleurs, ce qui a été aussi le cas de bon nombre de Français collaborateurs qui, même condamnés, ont bénéficié des lois successives d'amnistie à partir des années cinquante⁹. (Doc. 3)



Doc. 3 – Plaque commémorative Villa des Rosiers, siège de la Gestapo de Montpellier (Cliché EH)

Annexe I

« État-Major 563, section d'Administration Militaire. Marburg/Lahn, le 13 septembre 1944 ». (Archives de Fribourg, RW 35/1318, fol.54-55, original en allemand, traduction Cl. Mocci avec la collaboration de J.-C. Richard).

RAPPORT

Le fonctionnement du service de la section de l'Administration Militaire fut entièrement assuré jusqu'au repli de l'Etat-Major 563 de Montpellier, le 21 août 1944. Déjà quelques jours avant le débarquement dans le Sud de la France, le 15 août 1944, on put remarquer dans la population française une agitation et une nervosité grandissante. La plus grande partie de la population de la ville de Montpellier attendait avec inquiétude le retrait des forces d'occupation allemandes, car on supposait qu'après le retrait des Allemands, de plus grands troubles et une guerre civile éclateraient. À la même époque, les terroristes et la population crurent leur heure arrivée. Les terroristes descendaient du Nord vers la ville et tiraient

dans la nuit avec des pistolets mitrailleurs à partir des toits. Les derniers jours, les gens s'attroupèrent dans la rue. Le 21 août 1944, l'État-Major dut quitter Montpellier, sous une protection armée.

L'activité principale de la section de l'Administration Militaire concernant le département logistique et le département agriculture. Dès le début du mois d'août, l'armée commença, sans en donner le choix, à réquisitionner des véhicules, si bien qu'à chaque instant on put craindre de perdre le département logistique. Les exigences de l'armée en carburant purent être satisfaites presque jusqu'au dernier jour. Le département agriculture s'efforça de gérer l'état d'approvisionnement catastrophique de la population sur la demande expresse du Préfet, tué entre-temps. Le département de l'économie industrielle dut s'occuper des missions de paralysie et de la maintenance des entreprises les plus importantes, tandis que le département, de l'exploitation du bois et de la forêt s'occupa jusqu'au dernier moment de l'approvisionnement et de la répartition du carburant.

Aucun dossier concernant les matériels de bureaux ne fut sauvé, seul le cachet officiel fut emporté. Deux machines à écrire furent détruites et deux autres offertes à la Croix Rouge Française en remerciement de son travail dévoué. L'État-Major se replia sous la direction (par délégation) du commandant des opérations devenu commandant de rue. Le 21 août après midi, l'État Major passa par Nîmes en remontant la vallée du Rhône, à l'Ouest de ce dernier. Les salves des tireurs embusqués étaient telles qu'il était à peine possible de rouler de jour, les terroristes coupaient les routes par des tirs de mitrailleuses. La progression du commandant était lente. L'État-Major du Lieutenant-Colonel ne put plus être rejoint à Valence. Le 31 août une partie de l'État-Major atteignit Lyon puis Belfort en passant par Dijon. À partir de Colmar, en Alsace, le reste du trajet se fit par train en direction de Marburg/Lahn. Le commandement (par délégation) de l'État-Major, se poursuivit vers Viviers. Le commandement s'essouffait et était sans énergie. Une grande partie des voitures se détachèrent du convoi. Le reste des voitures, en particulier celles de la section de furent mises à la disposition de la Wehrmacht, en usant de propos invraisemblables et d'une manière peu amicale, les hommes furent abandonnés à leur propre sort. Le signataire poursuivit le chemin, avec les hommes dont il put s'emparer, comme on l'a dit plus haut jusqu'à Colmar et delà vers Marburg/Lahn. L'effectif du personnel du groupe de l'administration ne fut pas modifié par rapport à la situation budgétaire, tous les membres de la section de l'administration rentrèrent.

Pour le Commandant en chef, le chef de la section de l'Administration militaire, Heemann.

Conseil Supérieur de l'Administration Militaire.

Annexe II

« Rapport de l'Assesseur Uhrner de l'Administration Militaire de l'État Major 563 de Montpellier sur les dernières activités et le retrait du Sud de la France » (Archives de Fribourg, RW 35/1318, fol 60-64, original en allemand, traduction Cl. Mocci avec la collaboration de J.-C. Richard)

1 - L'industrie principale du département (charbon, dolomite, bauxite, textile et cuir) enregistra des pertes de production au printemps, puisque celle-ci se situait presque exclusivement dans les montagnes occupées par les terroristes. De nombreux attentats furent perpétrés contre les carrières de bauxite vers Bédarieux. Le plus significatif se produisit dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1944, lorsque trois compresseurs explosèrent à cause des terroristes et lorsque les entrepôts d'essence de 12.000 litres furent incendiés.

Après le 1^{er} mai, selon un rapport du Commandant d'État-Major, la préfecture fut chargée de mettre en place des gardes civils pour l'ensemble du site de bauxite de Bédarieux et de Mèze, surveillance constituée de cent hommes qui furent contrôlés par les gardes mobiles et plus tard par la gendarmerie française, sous haute surveillance de la direction des travaux de l'Organisation Todt. La demande simultanée auprès du Gouvernement militaire en France par le biais de l'État-Major en chef, n'obtint pourtant qu'une promesse et non une réponse affirmative pour le transfert d'une compagnie d'un régiment de protection.

Pour empêcher les autres attentats des terroristes, le déplacement d'une compagnie du régiment des Aviateurs 71 de Lamalou-les-Bains, fut demandé et aussi accepté. D'ailleurs des destructions furent évitées grâce au maintien des gardes civiles et de la patrouille de la compagnie des Aviateurs déplacée. Pourtant le transport de la bauxite recueillie ne put suivre en partie la cadence de production à cause de l'étroitesse des wagons et des interruptions du trafic dues à la destruction des voies. Pour effectuer le maximum de transports de bauxite, la direction des travaux de l'Organisation Todt ordonna au commando chargé de la répression, de procéder aux chargements les jours fériés et le dimanche. Une grève dans les mines de charbon qui éclata à Graissessac, fut brisée en vingt-quatre heures, en collaboration avec la section du travail, par des menaces et des mesures répressives et par la promesse d'une amélioration de la rémunération et du ravitaillement des ouvriers.

Dans les communes de Bédarieux, Lodève et Ganges, les actions terroristes augmentèrent à tel point que, de juin à août, il fut impossible d'y circuler sans escorte.

Fin juin, les attaques aériennes ennemies commencèrent sur les entreprises et les voies de circulation, tout comme sur les installations ferroviaires. Ces attaques devinrent si nombreuses dans la seconde partie du mois de juillet que le transport des biens économiques fut presque totalement paralysé. Les entreprises purent maintenir leurs activités uniquement grâce à la collaboration efficace des répartiteurs de charbon français et grâce à l'acheminement du charbon par camions.

Le 25 juillet, la compagnie de pétrole de Frontignan, l'usine à oxygène Douffour et Lyon à Sète furent détruites par les bombes. Après expertises, on constata alors que la remise en marche de la compagnie du pétrole n'était plus possible. 80m³ d'huile de moteur épargnés furent donnés au Commando Supérieur de l'Armée-19 et 19m³ de gas-oil furent cédés et aussi évacués à la marine de Marseille. Les appareils à oxygène rescapés des entreprises bombardées Douffour et Lyon à Sète, furent mis immédiatement en

sécurité et les entreprises servant à l'économie de la guerre furent attribuées à l'Organisation Todt de la Wehrmacht. Tout fut tenté pour la reprise du travail, mais cela ne fut pas possible à cause du retrait des forces allemandes. Le 5 juillet 1944, l'usine de locomotives Fouga et C^{ie} à Béziers fut très touchée. En commun avec les représentants du Commando armé de Toulouse tout fut mis en œuvre pour la remise en marche, si bien que l'activité put reprendre dans la plupart des ateliers en l'espace de quatorze jours.

Chaque État-Major local fut même informé à temps, que tous les biens économiques, dont l'armée avait besoin, devaient lui être donnés et dans le cas où cela n'aurait pas été possible, il aurait fallu les transporter ou les détruire.

Dès le milieu du mois de mai 1944, on informa la Division d'Infanterie 271 sur le nom des entreprises qui étaient importantes pour la guerre, pour que, d'une part, elles soient prises en considération lors de l'aménagement des fortifications des côtes, permettant ainsi la poursuite de leur activité jusqu'à la fin, et que, d'autre part, on fit des préparatifs de destruction au cas où il y aurait eu des combats. Ces indications avec des plans furent transmises aux Divisions d'Infanterie 198 et 189 lors du retrait de la 271^e. Une fois de plus, la liste des entreprises à paralyser furent transmises à temps avec des croquis.

2 - Le lundi 21 août, l'État-Major se replia à 16 heures avec des camions et des voitures particulières. Le Commandant resta en arrière avec quelques officiers, quelques hommes et, avec la Gendarmerie, à cause d'une mission spéciale et conduisit (par délégation) la colonne du Major Hugler. À peine engagée sur la route de Nîmes, nous fûmes inquiétés plusieurs fois par les avions volant à très basse altitude et nous dûmes nous cacher. À 7 heures du soir nous atteignîmes Nîmes et passâmes la nuit là-bas, dans les casernes. À Nîmes, messieurs Schmidt du Conseil de l'Administration Militaire, Koch de l'Administration Militaire, Heemann, Secrétaire de l'Administration Militaire, Königstetter, chef spécial et Ristelhuber, furent attaqués. A Viviers, Volkwein de l'Administration Militaire qui s'était mis en marche à pied avec une compagnie que l'on avait attaquée, resta en arrière, étant donné que quelques camions avaient été réquisitionnés pour l'armée. Le 27 août 1944, en tant que Commando Spécial pour les soins des troupes de la section IVa du IV^{ème} Corps de l'Armée de l'Air, au Theil, le Dr. Heeman du Conseil Supérieur de l'Administration Militaire avec Buchholz du Conseil de l'Administration Militaire et Stuckje, Secrétaire de l'Administration Militaire, continuèrent leur route indépendamment, tandis que Hogeforster du Conseil de l'Administration Militaire, le Dr. Theissen du Conseil de l'Administration Militaire, Donike, Chef spécial et Uhrner, Assesseur de l'Administration Militaire, restèrent ensemble pour traverser la vallée du Rhône et de la Saône, jusque dans les Vosges à Bussang et à Sennheim en Alsace. On ne sut plus rien ni sur les hommes qui restèrent ni sur ceux mentionnés précédemment.

3 - Ce fut particulièrement dangereux lors de la marche de retour au Theil car les troupes aéroportées avaient été larguées peut de temps avant à Montpellier et aussi à Tournon-Valence. Nous passâmes d'ailleurs au milieu des parachutistes ennemis mais nous traversâmes aussi le feu

des avions de basse altitude et, en plus, les tirs de barrage ennemis de l'Artillerie et ceux des rues. De La Voulte, nous continuâmes vers Sennheim en passant par Tournon, Limonest, Macon, Chalons-sur-Saône, Dijon, Vesoul, Lure et Bussang. A cause de la mission spéciale, c'est à dire les soins aux troupes de terre, nous dûmes rouler de jour la plupart du temps. Dans ces moments là, nous fûmes exposés aux violentes attaques des avions et nous fûmes séparés par une grande distance du IV^{ème} Corps de l'Armée de l'Air. Ainsi nous pûmes remplir notre mission, puisque la farine dut être mise en sécurité le jour, car celle-ci devait être cuite par les boulangeries civiles et les compagnies boulangères avant le passage des troupes. Il y eut un grand manque de pain puisque lors du retrait des troupes de leurs camps de base et de leurs garnisons, chaque soldat reçut au maximum un pain, et à cause du manque de lieu d'embarquement aucun pain ne put être transporté. Dans les Vosges, nous fûmes encore chargés du rapatriement du bétail ainsi que des productions industrielles pour l'hôpital de l'armée et pour la patrie.

4 - Du fait que l'espace français se rétrécissait et du fait de la réduction de l'occupation par WBA, mené par l'État-Major Jehle et Roges, le Dr. Theissen du Conseil de l'Administration Militaire et Uhrner l'Assesseur de l'Administration Militaire, se mirent eux-mêmes en marche pour Marburg, tandis que Hogeforster du Conseil de l'Administration Militaire avec Donike, Chef spécial, continuèrent à rester en arrière aux côtés du IV^{ème} Corps de l'Armée de l'Air à cause du rapatriement du bétail. Nous rencontrâmes Bienko du Conseil Supérieur de l'Administration militaire dans la même activité, à l'Organisation Todt 19.

Annexe III

Le dossier sur les membres de la Gestapo de Montpellier est publié ici sans modifications ni ajouts avec les deux listes (ADH 1622 W1, 27 mai 1946) ; il concerne des citoyens allemands avec quelques Français. L'orthographe des noms propres peut être fautive. Les affectations aux Antennes et Sous-antennes ne sont généralement pas indiquées.

Les archives anglaises (W 0309-1423-166970) donnent une liste avec identités et affectations de 67 membres.

1^{ère} liste

« En août 1944, les membres connus de la Gestapo de Montpellier étaient les suivants :

TANZMANN, Helmut, Colonel, chef régional pour l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées Orientales, l'Aveyron et la Lozère. Signalement : 41 à 45 ans, 1m80 environ, cheveux bruns grisonnants, teint clair, maigre ; signe particulier : atteint de zézaïement.

HEINRICHS, Fritz, Capitaine, adjoint au Colonel Tanzmann. Signalement : 30-35ans, 1m80 environ, cheveux blonds ondulés, yeux clairs, teint clair ; signe particulier : une ou deux incisives en or, parlait un peu le français.

KREBS, Kurt, Capitaine spécialiste de la lutte contre le maquis. Signalement : 38 à 40 ans, 1m80, yeux clairs, cheveux blonds, teint clair, calvitie frontale prononcée,

dur et brutal, a effectué plusieurs déplacements en Afrique du Nord. En compagnie du nommé Kocher (cf. infra) a exécuté, le 24.6.1944 près de Mende, deux jeunes maquisards arrêtés par la Feldgendarmarie. Toujours avec Kocher a exécuté le 16.8.1944 aux environs de Mende, après les avoir torturés, quatre jeunes maquisards, arrêtés à la suite d'un engagement, entre le maquis et les troupes allemandes.

ARTZ, Lieutenant de marine, radio-télégraphiste, chargé de déchiffrer les messages clandestins et les divers codes secrets. Signalement : 1,60 m environ, cheveux bruns, lisses, yeux foncés, teint brun clair, figure fine.

VON BOENING Horst, S.S, Sous-lieutenant, Commissaire de la Gestapo, chargé des interrogatoires des personnes arrêtées. Signalement : 1,70 m environ, cheveux bruns foncés lisses, avec raie sur le côté, yeux foncés, teint brun, parlait le français à 50%.

KUHN, Lieutenant, Commissaire, chef des exécutions à Montpellier. Signalement : 20 à 35 ans, 1,63 m environ, cheveux bruns lisses avec raie sur le côté, yeux foncés, teint clair. Portait des lunettes à monture d'écaille avec cadre noir.

MAHREN, Karl, Sous-lieutenant, Commissaire chargé du contre-espionnage. Signalement : 40-55 ans, 1,75 m environ, cheveux châtons clair, forte calvitie, yeux clairs, teint clair, visage mince, caractère modéré. Parlait très bien le français avec un léger accent. [découvert décédé dans son bureau le 13 août 1944, enterré au cimetière Saint Lazare et transféré à celui de Dagneux(Ain).

MEINDL, Hans, Lieutenant, Commissaire chargé des interrogatoires. Signalement : 38-42 ans, 1,65 m environ, cheveux bruns foncés, yeux foncés, teint légèrement brun. Caractère modéré, parlait très bien le français avec un fort accent.

RIEDEL, Max, Commandant de S.S., Sous-chef de la Gestapo à Montpellier, puis Chef de la Gestapo à Lamalou-les-Bains. Signalement : 30 à 35ans, 1m80, cheveux bruns-noirs, yeux foncés, teint mat, visage mince.

RUHRE, Willi, Lieutenant, Chef administrateur du Centre régional de la Gestapo. Signalement : 30-35 ans, 1m70, cheveux blonds roux lisses avec raie sur le côté, portait des lunettes, teint clair, allure athlétique.

FORSTER, Karl, né à Dresde, chargé des interrogatoires. Signalement : 46 ans, 1m70, cheveux grisonnants, yeux foncés, teint clair. Connue pour sa brutalité, parlait le français à 50%, fréquentait à Montpellier une femme prénommée « Lou ».

FRICK, Hermann, adjudant, Chef du Ravitaillement de la Gestapo. Signalement : 30 ans, 1m63, cheveux foncés. Connue pour sa brutalité, parlait le français à 20%.

HENKEL, Sergent, interprète. Signalement : 40-45 ans, 1m70 environ, cheveux grisonnants, forte calvitie, yeux clairs, portait des lunettes, teint pâle, front proéminent, tête en forme d'œuf. Parlait correctement le français.

IDLER, Rudi, adjudant Secrétaire infirmier. Signalement : 25-30 ans, 1m70 environ, cheveux châtons clairs, teint pâle, visage mince. Fréquentait une nommée « Elsa ».

JAKOBS, Rudolf, Sous-officier S.S, secrétaire administratif. Signalement : 28-30 ans, 1m70, cheveux



bruns lisses avec raie sur le côté, teint clair, figure épaisse, front fuyant, nez grand pointu. Ex-journaliste.

KELLER, Ernst, Adjudant-chef, secrétaire, chargé des interrogatoires. Signalement : 35-40 ans, 1m70, cheveux bruns, yeux foncés, teint clair.

KIRSTEN, Richard, adjudant, premier interprète chargé spécialement de la réception des visiteurs et des solliciteurs. Signalement : 55-60 ans, 1m60 environ, calvitie frontale, portait des lunettes, forte corpulence. Parlait le français correctement.

MEYER, Kurt, Adjudant, chargé des interrogatoires spécialiste des questions juives. Signalement : 27-30 ans, 1m80, cheveux blonds, yeux clairs, teint clair, caractère assez modéré. Parlait un peu le français.

MIREK, Fritz, Adjudant, chef Chauffeur et adjudant du Chef Suprême de la Gestapo à Montpellier. Signalement : 27-30 ans, 1m65, cheveux bruns ondulés, teint très brun, yeux foncés. Parlait le hollandais.

MUCKE, Adjudant originaire de Silésie, vraisemblablement de Breslau, Commissaire à la Gestapo. Signalement : 25-30 ans, 1m70 environ, cheveux bruns foncés, yeux marrons, teint pâle, maladif, mâchoires carrées. Ex-gardien de prisonniers de guerre anglais dans un camp de Silésie.

PAKLEPPE, Max, Adjudant, Secrétaire de la Gestapo. Signalement : 28-30 ans, 1m70, cheveux blonds foncés, très forte calvitie. Portait des lunettes, teint clair.

PETERSEN, Heinrich, Sous-lieutenant, Secrétaire, Chef du dépôt d'armes de la Gestapo. Signalement : 38-42 ans, 1m90 environ, cheveux bruns, teint clair, figure maigre, allongée. Parlait un peu le français. Vivait maritalement avec une femme prénommée « Elsa » d'origine polonaise, âgée de 30 ans environ, répondant au signalement suivant : 1m75 environ, cheveux blonds roux, yeux clairs, tenue très élégante, parlant couramment le français et l'allemand. Cette femme était en relations avec « Lou » maitresse du S.S. FURSTER de la Gestapo de Montpellier.

SCHLUTTER, Karl, Adjudant, Commissaire chargé des questions juives à la Gestapo de Montpellier. Signalement : 30 ans, 1m65 environ, cheveux bruns ondulés, yeux foncés, teint clair, corpulence assez forte. Connu pour sa brutalité, a été pendant un certain temps adjudant du Chef suprême de la Gestapo à Montpellier. Aurait été tué au cours de la retraite.

SCHOLLING, Christophe, Adjudant, Chef du parc auto de la Gestapo. Signalement : 35 ans, 1m85, cheveux blonds et très forte calvitie, yeux clairs, teint clair, jambes fortement arquées. Caractère violent, sans cesse irrité.

SCHUKER, Georg, Adjudant, chauffeur à la Gestapo. Signalement : 38-42 ans, 1m80 environ, cheveux bruns lisses, très forte calvitie, yeux foncés, teint clair, moustache à la Hitler. Partisan des brutalités.

SFHER, Adjudant, convoyait les détenus de Montpellier à Compiègne. Signalement : 45-50 ans, 1m70 environ, cheveux châtons grisonnants ondulés, yeux clairs, teint clair, forte corpulence. Dur et brutal.

SOITYCZEK, Adjudant, né à Berlin, chargé des interrogatoires. Signalement : 36 ans, 1m65, cheveux bruns ondulés grisonnants sur les tempes, yeux foncés, teint coloré. Très brutal.

TONZMAN, Adjudant, télégraphiste à la Gestapo de Montpellier. Signalement : 24-26 ans, 1m85, cheveux très blonds, lisses avec raie sur le côté, yeux clairs, visage ovale. Partisan des tortures et des brutalités.

WAGNER, Gerhrard, caporal SS, Commissaire chargé des interrogatoires, chargé de la captation des messages clandestins, avait l'autorisation spéciale d'écouter les radios alliées à la Gestapo de Montpellier. Signalement : 22-25 ans, 1m70, cheveux blonds avec raie sur le côté, yeux bleus. Portait des lunettes, teint clair, figure dure, type sportif. Parlait le français, avait fait des études de droit à Paris et à Nancy. Avait fait également avant-guerre de l'espionnage contre la France au profit de l'Allemagne, aurait été arrêté pour ce fait mais relâché lors de la débâcle de juin 1940.

GOTTLER, Secrétaire à la Gestapo. Signalement : 30-35 ans, 1m80, cheveux blonds ondulés, yeux foncés, teint clair, moustache à la Hitler.

HELD, Karl, originaire de Silésie, S.S., chauffeur, assistait aux interrogatoires où il se faisait remarquer par sa brutalité.

KOCHER, Ludwig, né à Munich, spécialiste des interrogatoires. Signalement : 36 ans, 1m80, cheveux blonds, nez écrasé (ancien boxeur), brute, tortionnaire, connu sous le surnom de « Tueur » à la Gestapo de Montpellier et de Mende. Il avait pour maitresse la nommée Dubois Marthe, 29 rue de l'Aiguillerie ou de l'Argenterie à Montpellier, assistante sociale à la Préfecture de l'Hérault. Kocher a assisté KREBS, déjà cité, dans les exécutions de patriotes.

KRAFTSCHEK, S.S., Gardien et téléphoniste à la Gestapo de Montpellier. Signalement : 22-24 ans, 1m72, cheveux bruns, yeux noirs, teint brun, type espagnol.

KRAUSS, Mathias, SS, originaire de Roumanie, Gardien téléphoniste. Signalement : 22-24 ans, 1m70 environ, cheveux châtons clairs, ondulés, teint clair.

LANGHE, Secrétaire comptable. Signalement : 30-35 ans, 1m68, cheveux bruns lisses avec raie sur le côté, calvitie frontale, yeux clairs, teint clair, visage ovale, forte corpulence.

HEIER, S.S, chauffeur.

STEUP, Hans, né le 28.8.1910 à Korbach, soldat, interprète et spécialiste chargé des interrogatoires. Signalement : 1m85, cheveux blonds, yeux clairs, teint clair, brutal, tortionnaire, avait une parfaite connaissance du français. Il avait pour maitresse à Montpellier une nommée « Andrée » d'origine italienne, naturalisée française, assistante sociale à la Préfecture de Montpellier, âgée de 30 à 35 ans, taille 1m70, cheveux noirs, teint clair, dents très blanches, belle femme, élégante. Steup, qui était entré en France comme réfugié politique, avait travaillé à Paris comme agent commercial. Par la suite, il avait été incorporé sur sa demande dans l'armée allemande. À la Gestapo, d'après les renseignements qui ont pu y être découverts, il s'était rapidement révélé comme un des « meilleurs » spécialistes des interrogatoires en raison de sa brutalité.

BERTRAND, Claude, français, attaché au service de la Gestapo, préposé aux interrogatoires. Signalement : 30-35 ans, cheveux châton clairs, grisonnants, yeux clairs, teint



clair. Caractère brutal, ne parlait pas l'allemand.

TORCIA, Lucien, français, agent de renseignements, chargé des interrogatoires, très brutal, aurait été exécuté par les FFI en août 1944.

MICHOWSKY, dit de St-Pol, français, né le 16.4.1911 à Paris (14^{ème}) ? Agent de renseignements, en liaison étroite avec le Capitaine Heinrichs.

Il existait également nombre d'agents de renseignements et de « donneurs » qui n'ont pu être identifiés.

L'Inspecteur,

Transmis à M. le Délégué régional du Service de Recherche des Crimes de guerre ennemis. Montpellier le 27 mai 1946. Le Commissaire principal chef de service. »

Annexe IV

2^{ème} liste

[Chaque liste donne un certain nombre de rubriques de renseignements qui ne sont pas nécessairement complets. Certains noms de la liste précédente se retrouvent ici qu'ils appartiennent ou non à la Gestapo. Nous ignorons l'origine et le rédacteur de cette liste.]

AUFGEBAUER, En 1944, membre du K. d. S. Montpellier, très attaché au National Socialisme.

BIESE, membre du K. d. S de Montpellier (juillet 1944). SS, très attaché au National Socialisme.

BLUMER, Signalé en 1944 comme étant employé au K. d. S. de Montpellier.

BOUCCHOLTZ, Délégué régional des O. P. A. militarisés au commencement de 1944, conseiller militaire avec le grade de Capitaine. Arrivé à Montpellier en février-mars 1944, il venait de Normandie où il avait organisé les déportations. Était venu à Montpellier pour organiser les rafles et les déportations, avec le concours des « Sabianistes ». S'occupait également avec intransigeances des réquisitions civiles pour les travaux effectués pour le compte de la Wehrmacht. Parti le 22/8/1944. Aurait été arrêté à Valence (Drôme). Était en relation constante avec la Gestapo, a ordonné, sans ordre de ses services supérieurs, les rafles dans les cinémas et sur la voie publique. Très sévère à l'égard des autorités françaises, ne craignait pas de les humilier en leur faisant faire antichambre très longtemps. Il les rappelait à l'ordre par des lettres sévères à propos des rafles et des réquisitions civiles. Nazi notoire, prussien.

BOEHM, Docteur en droit. Chef d'un bataillon terrestre de la Luftwaffe. Détaché pendant trois mois à Carcassonne, très zélé et très exigeant. A fait tirer sur les passants dans les rues de Montpellier le soir du 20 août 1944 par 4 patrouilles composées chacune de 4 fusils-mitrailleurs et un officier. Nazi 100%.

BUSCHENDORF, Alfred, En 1943, membre du poste S. I. P. O. – S. D. de Montpellier, S. S très attaché.

DERNEN, Colonel commandant la Feldgendarmarie à Montpellier. Ne s'est pas fait remarquer.

ESSER ou **GESSER**, de Sarrebruck, professeur de français. Chef adjoint au Bureau de Placement Allemand, rue Foch à Montpellier. Dirigeait le service des Transports de l'O. P. A. Très zélé. S'est distingué par un sadisme

extraordinaire en choisissant, pour les départs en Allemagne, des chargés de famille ou des personnes dans une situation difficile. Nazi 100%.

FINK, Martin, Membre du poste S I P O- S.D de Montpellier (1944). S.S.

FORSTER, Faisait partie en 1943 du poste S. I. P. O. – S. D. de Montpellier. Affecté en août 1943 au Commissariat frontalier de Perpignan, en est devenu chef. S.S.

GERLACH, Capitaine de Krefeld (Rhénanie), capitaine-trésorier. Administrateur de la H. U. V., caserne Lepic à Montpellier. Très zélé. A fait acheter, à la charge du Gouvernement Français, quantités incroyables de marchandises à des prix astronomiques. A fait sauter et incendier les magasins de la Caserne Lepic malgré un ordre formel contraire du Colonel Allemand Commandant la Place. Nazi 100%.

GOLITZ, Hermann, En 1943, appartenait au poste S. I. P. O. – S. D. de Montpellier. A rapprocher de Goletz Hermann de Kattowitz. S. S. très attaché.

HALSCHEIDT, dirigeait tous les mouvements à la Gare de Montpellier, inspecteur du Mouvement. A menacé plusieurs fois le chef de gare français de le faire fusiller pour manque de célérité dans le Service.

HERMANN, Lieutenant, fonctionnaire aux Contributions à Bonn. Officier d'Administration. Sous-chef de la coordination des transports. Chargé de la réquisition des véhicules automobiles à Montpellier. Très zélé. Nazi 100%.

HEEMANN [ou HERMANN], Préfet de Poméranie(Stettin). Officier d'administration. Chef du Groupe administratif de l'E. M. S. L. 563 à Montpellier. Très zélé, arrogant et exigeant. Nazi 100%.

HEINRICHS, Capitaine S. S. de Francfort-sur-Oder. Signalé en novembre 1943, comme adjoint au K. d. S. de Montpellier. Très zélé. Brillant second du Colonel Tanzmann, chef de la Gestapo à Montpellier. Est responsable avec le Colonel, des 250 arrestations environ opérées à Montpellier ou dans la région et des mauvais traitements infligés aux détenus ainsi que des déportations en Allemagne (160 environ). Tous les patriotes arrêtés et conduits à la Gestapo ou à la Prison de la 32^{ème} à Montpellier, ont été féroceement battus et ont subi les plus mauvais traitements et tortures (chaise électrique, piqûres d'épingles ou de baïonnette, allumettes plantées sous les ongles et allumées, torsion des testicules pour les hommes, pendaison par les cheveux pour les femmes et intromission de corps plus ou moins gros dans les parties génitales. Nazi 100%.

HERING, Inspecteur principal des Douanes. En 1943/1944, adjoint à Wustner, chef à Montpellier de l'Organisation de Protection des Frontières douanières en France. Collaborateur du Service S. I. P. O. – S. D.

HOGGEFORSTER, Commandant. Brutal. Nazi notoire.

HORN, Erich, de Leipzig, professeur de Français. Directeur de l'O. P. A. de Montpellier. Arrivé fin 1942, parti fin 1943-commencement 1944. Caractère fourbe et hypocrite. Intransigeant dans les départs. Tendance à compromettre les autorités françaises. Se faisant payer des primes par l'intermédiaire d'agents français pour retarder

ou annuler un départ. Avait le sentiment que l'Allemagne devait se battre et les Français travailler pour elle en Allemagne. Nazi notoire, portait l'insigne.

HUGLE, Commandant adjoint au Colonel commandant l'E. M. S. L. Correct.

JANECKE, Joseph, né le 1/7/1909 à Berlin, adresse : Hambourg-Altona, Bahrenfelderstr. 172. Appartenait au S. I. P. O. – S. D. de Montpellier, nommé à Strasbourg en septembre 1944. S.S. très attaché.

KOCH ou **KORCH, Alfred**, directeur d'une Société de Transport à Dortmund, Goerinqstrasse. Lieutenant, officier d'administration à l'E. M. S. L. 563 à Montpellier. Directeur de la Coordination des Transports, très malveillant envers les Français. A fait des réquisitions massives de véhicules de tous genres provoquant, par moment, une véritable crise dans le ravitaillement du département. A accordé des facilités à ceux qui le payaient largement. Nazi notoire.

KRAUSE, chef de la Police allemande du Maintien de l'Ordre à Montpellier.

KREBS, Kurt, attaché à la Gestapo de Montpellier. Très zélé. Brute nazie. Connu pour sa brutalité, aurait été l'organisateur des tortures infligées aux détenus hommes ou femmes. Nazi 100%.

KUAN, Capitaine S. S. Attaché à la Gestapo à Montpellier. Très zélé. Arrogant et prétentieux. Nazi 100%. [distinct de **KUHN** ?]

LEHMANN, Successeur du Dr. NAUCKA à la délégation régionale des O. P. A. C. à Montpellier. S'est rendu en Allemagne (Wesphalie du Sud) pour visiter des usines avec le Général Guyomard.

LOHRMANN, Capitaine, habitant à Essen. Instituteur. Capitaine à l'E.L M. S. L. 563 à Montpellier venant de Chaumont en septembre 1943. Officier s'occupant de la réquisition des logements pour la troupe. Très zélé. Prenant souvent des initiatives sans ordre du Commandement Supérieur. Intransigeant sur les propriétés juives qu'il a fait évacuer. A dépossédé des Français en faveur des P. P. F. et des organisations du même genre. Nazi 100%.

MARAUHER, Adjoint à M. Boucholtz à la Direction régionale des O. P. A. 10 rue de la République. Arrivé à Montpellier en juin 1943, parti le 22/8/1944 avec Boucholtz. Aurait été arrêté avec ce dernier à Valence(Drôme). Aidait Boucholtz dans sa tâche avec une sévère intransigeance. Nazi notoire.

NAUCK, Représentant en Champagne (France et Angleterre), espionnage. Août 1942 jusqu'à juin/juillet 1943, Délégué Régional pour le Languedoc-Roussillon des O. P. A. D'abord 3 rue St-Guilhem, puis 32 rue Foch. Nazi notoire, très coléreux, voulait imposer sa volonté aux Autorités françaises. A organisé les premiers départs de travailleurs en Allemagne (S. T. O.). Intransigeant, a été relevé de son emploi de Délégué Régional à la suite d'un rapport fait par le Délégué Français du Service Social (M. Sage), rapport adressé à M. Marlier, Chef Territorial du Service Social à Marseille, 6 rue Bauvesc. Est allé ensuite à Nice, Délégué Départemental puis dans l'Aveyron, puis au Majestic à Paris. A consenti à certaines dérogations dans les départs sous réserve que son contingent soit complet.

Nazi notoire qui avait participé au « putch » de Munich. Avait comme maîtresse Mlle Bousquet dont le père était Secrétaire Général de la Collaboration à Montpellier, a eu un enfant de lui.

NEUMANN, Henri, né le 4 septembre 1891. Lieutenant depuis le 1^{er} janvier 1941, Berlin, Schmargendorf, Berkumerstrasse 40. A fait partie de la Commission de Contrôle de l'Armée à Montpellier, puis, à partir de septembre 1941, à Agen.

NUTTGENS, Léo alias **LUTTGENS**, né le 26/6/1899 ; Aix-la-Chapelle, Lagerhausstrasse 10. 1m 82, svelte, épaules tombantes, cou allongé, teint glabre, nez long et droit, yeux gris clair, bouche large, porte des lunettes ; cheveux châains, regard froid et scrutateur. Krim. Sakr.-Officier des services S. I. P. O.-S. D. du 2^{ème} semestre 1943 son activité s'exerce dans la région de Montpellier et Marseille. S. S.

RUHE, Officier du K. d. S. de Montpellier (1943-1944). S. S.

RALEL, Max, En 1944, officier du Poste S. I. P. O. – S.D. de Montpellier. S. S.

SAUERESSIG, Directeur adjoint de l'Office Départemental de Placement Allemand, rue Foch, à Montpellier. Très zélé. Nazi 100%.

SCHEITHAUER, Commandant (Silésie). Chef du Service des cantonnements du département, sauf Montpellier-Ville et Officier de Justice. Zèle déployé : moyen. Ancien orateur de propagande du Parti en Haute-Silésie.

SCHLICK, Guillaume (Willy), 52 ans environ, cheveux blonds grisonnants, visage allongé ; imberbe, 1m80 ; Frankenthal près de Ludwigshoffen(Palatinat). En 1942, membre de la C. A. N. de Montpellier (Souderf.) Agent très actif de la Gestapo, activité très néfaste sous le couvert de la collaboration entre septembre 1940 et novembre 1942, Responsable de l'arrestation du général Altmayer.

SHADE, Cheminot à Montpellier. Faisait marcher, pendant la nuit, les attelures Français G. V. avec son revolver.

STEUP, Hans, né le 28 août 1910 à Corbak (Waldeck). A travaillé de 1933 à 1939 à la Maison Heymann, 60 rue d'Hauteville à Paris. En 1943/1944, interprète au K. d. S. à Montpellier. Jugé indispensable à la lutte contre le maquis. Chef des Arrestations à la Gestapo.

TANZMANN, Bernard, (Docteur), Colonel. En 1940, chef de la Gestapo à Dantzig, du 1^{er} août 1943 à la Libération, K. s. D. à Montpellier. Chef de la Gestapo à Montpellier, est à l'origine de toutes les arrestations opérées à Montpellier et dans la région, soit : 250 environ. Arrestations : 250 environ. Déportations en Allemagne : 160 environ dont Rapatriés : 120 et Manquants : 40. Détention à la prison Militaire de Montpellier : 90. Tous les patriotes arrêtés et conduits à la Gestapo (Villa des Rosiers à Montpellier) ont été féroceement battus. Certains, après des interrogatoires où ils ont dû subir les plus mauvais traitements, ont été ensuite passés par les armes (MM. Pitangue, Migliaro...). Parmi les tortures infligées aux détenus on cite : la chaise électrique, piqûres d'épingles ou de baïonnettes, allumettes plantées sous les ongles et allumées ensuite. Pour les hommes, torsion des testicules. Pour les femmes, pendaison par les cheveux et

intromission de corps plus ou moins gros dans les parties génitales, etc... etc... S. S. Nazi 100%.

THIEMANN, Fritz, En juillet 1943, employé au Poste S. I. P. O. –S. D. de Montpellier. S.S. très attaché.

UHRNER, Capitaine d'administration de Reichenber (Sudète). Juge de paix. Chef de la section Industrie et Commerce E. M. S. L. 563 à Montpellier. Très zélé. A dépouillé d'une façon ignoble toutes les industries du département. Spécialiste de marché noir pour son compte personnel avec des draps volés dans des usines de textiles. Nazi 100%.

WAPPENHUST, Capitaine. En 1943-1944, chef à Montpellier d'une antenne III/F.

WERNEYEL, Capitaine Trésorier à Montpellier. Correct.

WOLFF, Colonel, chef de l'E. M. S. L. Correct.

WUSTNER, Conseiller des douanes. Chef du poste de Commandement de Montpellier de l'Organisation de la Protection des Frontières Douanières en France (1944)

ZINK, Capitaine, Instituteur à Bonn, Officier des Transmissions. Très zélé. Nazi 100%.

Annexe V

« Rapport sur la Prison de la 32^{ème} à Montpellier et sur le régime auquel étaient soumis les détenus ». M. Sollières (ADH 1622 W1)

Aspect de la prison

La prison militaire allemande dite « prison de la 32^{ème} » fut organisée par les Allemands dans la prison militaire française de la rue de la 32^{ème} division à Montpellier.

Au rez-de-chaussée, une première cour donnait accès dans les bureaux, la cuisine, le poste de garde et la salle de réception des colis ; plus loin, une deuxième cour s'ouvrait sur les cachots et quelques cellules ; une autre cour encore donnait accès à la grande cellule dite « la chapelle ». C'était en effet une ancienne chapelle dénudée.

Au premier étage, des cellules, un seul cachot et le réfectoire des gardiens. Au deuxième étage, les chambres de ces derniers.

Les cellules mesuraient environ 3 x 4 m. La plus grande, la chapelle, pouvait contenir de 15 à 20 détenus mais ceux-ci y étaient généralement de 30 à 40. Les murs étaient peints en blanc, à la chaux, les fenêtres murées presque entièrement étaient munies de grillages et de barreaux ; l'air et le jour n'y passaient que par un espace d'environ 20 x 40cm. Pour coucher, il y avait dans certaines cellules des bat-flancs, dans d'autres des lits à étages ; les uns et les autres étaient munis d'un matelas d'une saleté repoussante et plein de vermine. Dans quelques cellules, deux ou trois tabourets que l'on occupait à tour de rôle lorsqu'on était nombreux et enfin dans chacune une poubelle que l'on vidait généralement le matin.

Les cachots avaient juste la longueur du lit et 1m50 de large. Comme mobilier, un lit en fer avec ou sans matelas suivant le cas, un escabeau et la poubelle.

À chaque porte était accroché le règlement suivant recopié fidèlement :

Règlement des cellules

1. Le silence absolu et la plus grande propreté doivent régner dans les cellules

2. Il est interdit de chanter, de crier, de siffler, de parler et de frapper.
3. Les divers objets de l'installation doivent être ménagés.
4. Toute détérioration commise intentionnellement ou par négligence sera payée sur les biens du détenu.
5. Les inscriptions, dessins ou signes de toutes sortes sur les murs et les plafonds seront punis.
6. Il est interdit aux détenus et condamnés de fumer ou de consommer des boissons spiritueuses.
7. Les prévenus, eux, doivent en adresser la demande au tribunal.
8. Les ordres du personnel de surveillance doivent être exécutés immédiatement et sans réplique.
9. Tout contrevenant sera puni.
10. Les surveillants sont les supérieurs des prisonniers ; leurs ordres sont des ordres de service.
11. Tout essai de prise de contact du prisonnier etc... avec la cellule voisine ou avec l'extérieur sera puni.
12. Il est interdit aux prisonniers de se montrer aux fenêtres, d'y placer des objets ou de les y pendre.
13. Lorsqu'un surveillant ou tout autre supérieur entre dans la cellule, le prisonnier doit se tenir droit « au garde à vous » contre le mur opposé et répondre à voix haute et distincte.
14. Lorsqu'un détenu a besoin de quelque chose, il doit l'annoncer en sonnant ou frappant et attendre que le sous-officier de service se présente qui l'écouterait.
15. Toutes les demandes et sollicitations doivent être présentées le matin à l'ouverture des cellules. Toutes demandes adressées après ce temps ne seront pas prises en considération sauf si elles peuvent être adressées verbalement à l'ouverture. Pour toutes les questions concernant la vie à l'intérieur de la maison d'arrêt, les prisonniers seront périodiquement instruits de la réglementation de la maison. Celle-ci est à la disposition, pour étude, de tout prisonnier.

Le Commandant.

Dans cette prison étaient détenus indifféremment : les résistants, les patriotes, les voleurs, les gens de tous pays, de toutes races et de toute religion.

Incarcération

À l'arrivée l'inculpé subissait une fouille minutieuse s'il était résistant ou patriote. Il y avait plus de laisser aller pour les condamnés de droit commun qui gardaient leur montre, leur couteau ; certains même avaient une valise avec des vêtements et des objets de toilette. Les détenus raciaux n'étaient pas fouillés et ils gardaient ce qu'ils avaient avec eux.

Après cette opération de fouille, le résistant notoire était presque toujours isolé, soit au cachot, soit en cellule suivant la gravité de cas. Plus tard, c'était la cellule commune pour retourner le plus souvent au cachot après un interrogatoire. Les autres détenus étaient jetés à dessein pêle-mêle ensemble. Un officier partageait le bat-flanc avec un repris de justice du milieu le plus bas ; un prêtre avec un « homme du milieu » ou un homosexuel etc...

Dans les cellules de femmes, la promiscuité était aussi désastreuse.

Avant d'entrer en cellule, chaque détenu recevait une couverture, une gamelle et une cuillère.

...

La vie en prison

Dès 7 heures, le lever commençait. Le gardien frappait à chaque porte et lançait un « Aufstehen » sonore. Il fallait se lever aussitôt et soit plier sa couverture soit l'étendre soigneusement sur le matelas. On attendait ensuite le balai que le même gardien faisait passer de cellule en cellule.

Lorsque les détenus étaient plusieurs en cellule, ils balayaient celle-ci à tour de rôle ; ce travail terminé, c'était la corvée de la poubelle (corvée de tinette) toujours à tour de rôle et c'était en même temps la toilette. Celle-ci se faisait dans une cour pour les détenus du rez-de-chaussée et dans le couloir, pour ceux du premier étage. Un seul robinet pour dix détenus et cinq minutes seulement. C'était donc également à tour de rôle que l'on pouvait se laver et cela toujours sous l'œil vigilant de 4 ou 5 gardiens armés de mitraillettes.

Pendant les huit premiers jours, la plupart des détenus n'avaient pas de serviette de toilette et certains, pour la même raison, durent rester plusieurs semaines sans se laver.

J'ai connu un cas isolé. Les Allemands occupaient l'appartement d'une détenue et refusèrent à celle-ci tout objet de toilette ; elle resta ainsi trois mois n'ayant pour se laver qu'un petit mouchoir de poche.

Après la toilette, enfermés à nouveau, les détenus attendaient le « jus » du matin ; une mixture jamais sucrée que l'on servait à raison de 1 litre par détenu. Ceux-ci se rendaient en rang devant leur cellule, la gamelle à la main, et avaient à supporter le mépris et, parfois, la bousculade des gardiens. C'était ensuite dans les cellules l'attente fiévreuse du moment redouté et toujours possible où la porte s'ouvrirait et où un détenu serait appelé pour l'interrogatoire.

A 11 heures commençait la distribution de la soupe servie de la même manière que le « jus » ; 1 litre de soupe maigre composée de rutabagas et de carottes insuffisamment cuits.

Vers 12 heures, heure à laquelle les gardiens s'absentaient invariablement, les détenus pouvaient communiquer entre eux d'une cellule à l'autre, durant 10 à 15 minutes ; puis, c'était à nouveau la même anxiété, la crainte indescriptible de l'interrogatoire.

A 16 heures avait lieu la distribution du repas consistant de la journée : environ 300 grammes de pain, une rondelle de saucisson ou une cuillerée de confiture. Le régime alimentaire était le même pour tous les prisonniers, cependant il y avait les punis qui, pour une faute des plus futiles, étaient privés parfois de nourriture pendant plusieurs jours.

A 20 heures, tout le monde devait être couché. Les cellules restaient éclairées toute la nuit alors qu'au contraire les cachots étaient constamment plongés dans l'obscurité. Durant toute la nuit, des gardiens, faisaient les cent pas devant les cellules ; les judas restaient à demi ouverts ; la surveillance était très sévère.

Une fois par semaine avait lieu un départ pour le camp de concentration. Les prisonniers qui prenaient part au convoi pouvaient recevoir de chez eux une valise contenant des vêtements et des vivres.

Le samedi, quand cela plaisait à la direction, quelques détenus étaient emmenés à la douche ; comme il ne leur était accordé que cinq minutes, ils y allaient nus et en

revenaient de même, hiver comme été.

Le dimanche, c'était une promenade de 5 minutes suivant le bon vouloir du gardien ou le temps dont il disposait.

Les samedis et les dimanches, le repas de 11 heures était servi à 12 heures et celui de 16 heures à 17 heures 30, pour la simple raison que le cuisinier qui était français prenait son repos les après midi de ces deux jours.

Si un détenu était malade, il devait attendre la venue du docteur qui se produisait tous les 3 ou 4 jours. En attendant, un infirmier stupide apportait au malade des comprimés de couleur différente suivant le mal signalé.

Les gardiens ne comprenaient pas un mot de français et la plupart des détenus ne connaissaient pas la langue allemande, il était donc bien difficile de se faire comprendre ; l'interprète ne se dérangeait que pour les cas graves.

Le grand passe temps des détenus, surtout à la chapelle, était de tuer leurs poux de corps. Beaucoup de prisonniers ont été libérés atteints de la gale. L'été, c'était une invasion de punaises et de puces.

Par mesure d'hygiène, les prisonniers étaient appelés à secouer leur couverture tous les 15 jours, toutefois ils restaient parfois deux mois sans effectuer cette opération.

Les punitions

Lorsque les prisonniers étaient surpris à parler, le gardien leur enlevait leurs couvertures pour la nuit ; en plein hiver, j'ai vu des détenus coucher à même le bois du bat-flanc pour pouvoir se couvrir de leur matelas. Pour une réponse qu'il n'avait pas comprise ou pour une réplique, le gardien administrait facilement une gifle magistrale. Les bousculades en toutes occasions étaient courantes.

Les punitions les plus sévères – à part celles que l'on subissait pendant les interrogatoires – étaient l'objet des décisions de la Gestapo : suppression de nourriture pendant 3 ou 4 jours ; suppression des lits et matelas dans les cachots ; fers aux pieds et aux mains jour et nuit, etc...

On ne connaissait jamais bien les raisons de la suppression des colis. La correspondance avec la famille était presque inexistante ; elle le fut souvent totalement pour les détenus résistants et politiques sans pour cela qu'il y ait un motif de punition.

Le calme de la prison était troublé (hormis les bruits des pas du gardien) par l'arrivée de nouveaux détenus et surtout par les plaintes des camarades qui revenaient de l'interrogatoire. Cependant la chose la plus effroyable était le bruit de la voiture de la police allemande s'arrêtant devant la porte de la prison, ou bien le bruit des voix de la Gestapo dans les couloirs.

C'est avec une angoisse indicible que l'on attendait de savoir quelle serait la victime du jour.

Les interrogatoires

Les interrogatoires avaient lieu tous les jours même les dimanches et à toutes heures du jour et de la nuit.

Les détenus étaient amenés en auto, menottes aux poings et entre deux agents de la Gestapo, à la villa « St Antonin » ou à la villa « Des Rosiers » (ancien chemin de Castelnau, à Montpellier).

La forme des interrogatoires variait avec la qualité des individus d'abord, avec leur résistance ensuite.

À la villa Saint Antonin avaient lieu les interrogatoires

...

les moins rudes, cependant que certaines chambres comportaient : la règle triangulaire sur laquelle le détenu, à genoux, avait à supporter sur ses épaules le poids d'un ou de plusieurs de ses interrogateurs jusqu'à complet épuisement ; la presse à copier, pour presser la tête ; les coups de nerf de boeuf. Pour les hommes, la torsion des testicules, pour les femmes la pendaison par les cheveux et l'introduction de corps plus ou moins gros dans les parties génitales ; les piqures d'épingles ou de baïonnettes ; les allumettes plantées sous les ongles et allumées ensuite. Redoutables aussi étaient les comprimés que la Gestapo faisait avaler par force aux intéressés ou les cigarettes qu'ils ne pouvaient refuser, ou encore, les verres de vin qu'ils étaient tenus d'absorber, souvent après quelques jours de jeûne.

À la villa des Rosiers se trouvait la chambre des tortures d'où les détenus ne sortaient que sur un brancard. Sur une table étaient installés les objets de torture les plus inattendus qui étaient mis en fonction dès l'entrée du prisonnier. Depuis la chaise électrique jusqu'au bain chaud et froid rien n'y manquait. En entrant dans cette chambre des tortures la vue du sang sur la civière, sur le lino et dans les lavabos édifiait déjà sur la cruauté de la Gestapo.

La prison de la 32^{ème} sauf quelques exceptions ne gardait les prisonniers que trois mois au plus ; au bout de ce temps, ils étaient libérés ou envoyés dans des camps de concentration. Certains prisonniers désiraient vivement prendre part à ces départs pour la seule raison qu'ils n'auraient plus à subir les interrogatoires avec toute leur cruauté.

Fait par Nelly Seureth sur la demande du Président des Anciens détenus de la Gestapo ».

[On trouvera dans l'ouvrage du résistant millavois Claude Bessière (*Cellule 28 ou l'embellie*, Millau, 1982)

une description et un plan de cette prison - aujourd'hui détruite - d'où il réussit à s'évader par le percement d'un tunnel.]

Annexe VI

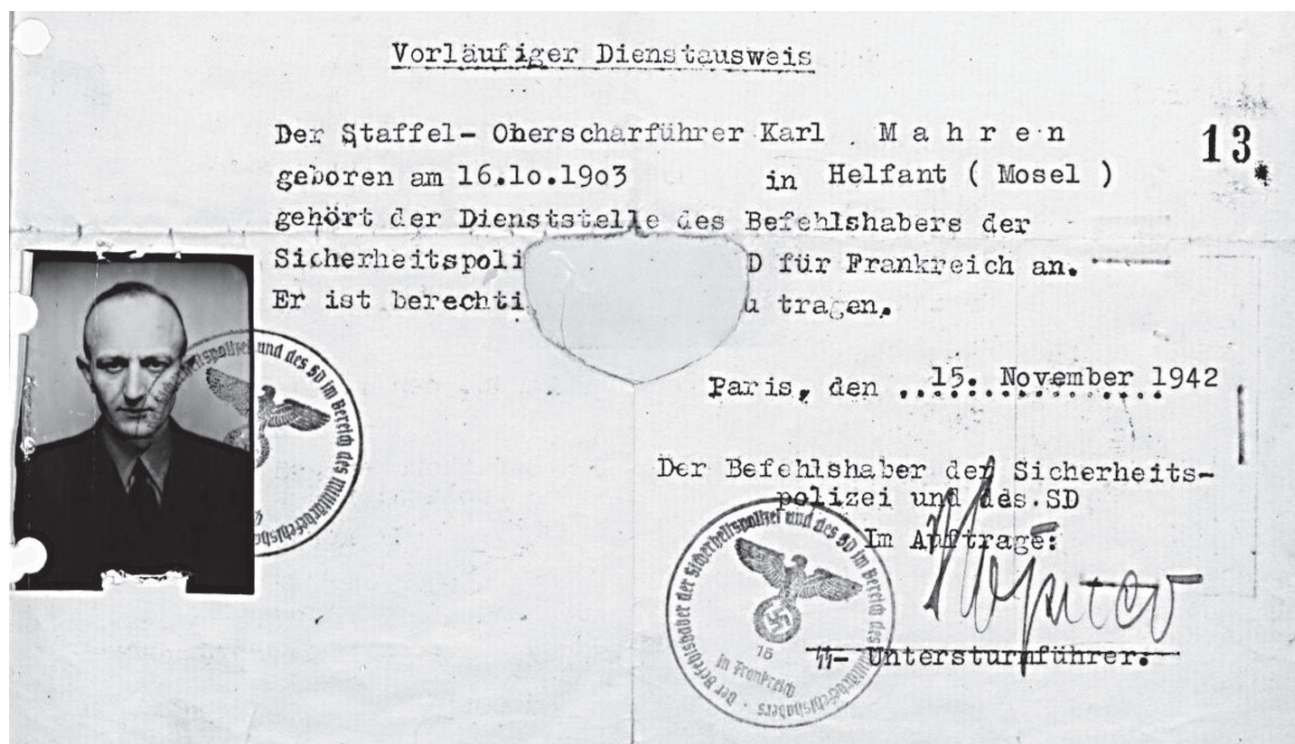
Biographie de Karl Mahren (Archives de Fribourg). Traduction de Cl.Mocci avec la collaboration de J.-C. Richard) (**Doc 4**)

K. Mahren a joué, jusqu'à sa mort le 13 août 1944, un rôle très important dans la poursuite et la condamnation des résistants et dans l'infiltration de certains groupes. Lors du procès Marty à Toulouse, en 1948, le Capitaine Von Boening, ex-adjoint de Mahren, a indiqué que « Mahren aurait été exécuté par les nazis pour avoir participé à un complot organisé par l'Abwehr contre Hitler ». On a aussi évoqué un simple suicide ou même un assassinat par des résistants ou par des indicateurs qui risquaient d'être démasqués.

« Karl Mahren est né le 16 octobre 1903 à Saarbourg, il était de confession catholique, et se maria avec Margareth Reitz dont il eut trois enfants.

Il est considéré par ses supérieurs comme efficace dans son travail de renseignements. Il remporte des succès dans sa lutte contre l'ennemi et la découverte des sites d'armements ennemis. Son zèle mérite reconnaissance. Il est apprécié de ses camarades et son caractère est irréprochable.

De 1909 à 1922 il avait fréquenté l'école communale puis le lycée humaniste à Saint-Wendel, et était devenu employé de banque à Saarbrücken. De mai 1925 à janvier 1926, il séjourne en France et obtient à l'Université de Nancy un diplôme de langue française. Il connaît ensuite des emplois divers et le chômage. De 1933 à 1934 il a un emploi dans la section locale de la NSDAP de Dudweiler où il obtient le grade de Chef officiel de la section.



Doc. 4 – Carte de Karl Mahren (Bundesarchiv Berlin)



Doc. 5 – Le cimetière militaire allemand de Dagneux (Ain) où sont regroupés 20 000 soldats pour la plupart morts dans le sud de la France après le débarquement de Provence. La stèle de Mahren est au 1^{er} rang à gauche. (© cimetière militaire de Dagneux)

En avril 1934, il est employé à la Caisse d'Epargne de Saarbrücken jusqu'à son enrôlement dans l'armée. En août 1941 il est muté à Berlin dans la section de traduction et passe avec succès l'examen de traducteur de Français.

Il n'appartient ni aux S.A ni aux S.S. : il est fonctionnaire employé à la Criminelle, section spéciale. À partir d'octobre 1941, il est sous les ordres des S.S et de la juridiction de la police : il obtient le commandement de la Police Rurale Secrète. En juin 1942, il entre dans l'armée (section V 5) puis dans le service de sécurité des S.S.

Il gravit les grades militaires (Caporal en 1941, adjudant 1942, en 1943 nombreuses démarches pour le grade de Sous-Lieutenant, en mai 1944 il est Adjudant-Chef) et obtient en 1943 la Croix Militaire Le 31 août 1944 le Lieutenant-Colonel Tansmann fait part de la mort de Mahren le 13. Il est d'abord enterré à Montpellier le 15 août puis transféré à Dagneux (Ain). (**Doc 5**)

Enfin le 27 octobre, une lettre précise que, « compte tenu des circonstances, il n'a pas été possible d'ouvrir une enquête sur cette mort. Les dossiers sur les actions du

Commando de Montpellier ont été détruits par les attaques ennemies et ont été perdus dans le fleuve le 2 octobre 1944. Les troupes sont parties pour le Nord de la Finlande... Une certitude demeure : Mahren a été assassiné, aucun élément ne peut faire croire à un suicide ».

Annexe VII

Nous disposons de comptes rendus, jour par jour, du procès de Marseille en 1953, dans deux quotidiens : *Le Provençal* (numéros du 17 novembre 1953 au 3 décembre 1956) et le *Midi Libre* (du 18 novembre 1953 au 5 décembre 1953). Ces articles nous donnent la liste des inculpés ainsi que les noms et les témoignages des résistants dont plusieurs ont connu la déportation.

Annexe VIII

Déportations en Languedoc-Roussillon de février 1943 à août 1944, avec les dates et lieux de naissance (colonnes 3 et 4), la date et le lieu d'arrestation (colonnes 5 et 6) et le numéro et date du convoi (colonne 7). (**Doc 6**) ■

Deportations from Languedoc region - by date

Surname	First Name	DoB	in	Arrested	in	C. Date
ANGEL	Victor	27.07.12	Constanti	03.02.43	Perpignan	
BERNHEIM	Pierre	05.04.08	Paris	03.02.43	Perpignan	59 02.09.43
BOROWSKI	Elie	20.04.26	Paris	03.02.43	Perpignan	48 13.02.43
BOROWSKI	Rene	03.10.24	Paris	03.02.43	Perpignan	48 13.02.43
CLAFFTRE	Marcel	04.05.17	Paris	03.02.43	Perpignan	48 13.02.43
HAIM	Maurice	07.10.16	Paris	03.02.43	Perpignan	
LABLOUZ	Simon	06.01.06	Tiemcen	03.02.43	Perpignan	
ORLEANS	Andre	15.09.20	Paris	03.02.43	Perpignan	
PARSCOU	Marcel	06.02.10	Sofia	03.02.43	Perpignan	
ROSENFELD	Alfred	16.10.99	Parasti/Stefan	03.02.43	Perpignan	71 13.04.44
WALLENSTEIN	Yvonne	24.04.09	Oran	03.02.43	Perpignan	
KWALIENSKI	Leib	08.02.00	Novy	28.02.43	Perpignan	53 25.03.43
SCHNITZLER	Blima	07.12.06	Alches	28.02.43	Perpignan	52 23.03.43
SCHNITZLER	Lea	09.01.35	Bruxelles	28.02.43	Perpignan	52 23.03.43
SCHNITZLER	Elisabeth	19.02.40	Bruxelles	28.02.43	Perpignan	52 23.03.43
WEIL	Louis	03.10.03	Longwy	28.02.43	Perpignan	
ADOUT	Albert / Barouh	28.03.21	Plowidz	25.04.43	Perpignan	55 23.06.43
ALMALECH	Albert	24.05.23	Salonique	25.04.43	Perpignan	55 23.06.43
ALMALECH	Guy	18.02.17	Salonique	25.04.43	Perpignan	55 23.06.43
APPELBOOM	Marcus	24.03.99	Amsterdam	25.04.43	Perpignan	55 23.06.43
APPELBOOM	Catherine	22.05.95	Amsterdam	25.04.43	Perpignan	55 23.06.43
COHEN	Nathan	07.11.95		12.05.43	Perpignan	
ARIRA	Jacques	24.12.23	Paris 15	26.05.43	Perpignan	55 23.06.43
CARIO	Elie	14.07.19	Beziers	26.05.43	Perpignan	
ESKINAZI	Samuel	14.01.10	Paris 2	26.05.43	Perpignan	58 31.07.43
LEGER	Emmanuel	17.09.94	Amsterdam	26.05.43	Perpignan	
MELAMED	David	04.04.24	Smyrne	26.05.43	Perpignan	58 31.07.43
MELAMED	Rene	04.12.21	Brest	26.05.43	Perpignan	58 31.07.43
SCHEFFER	Calman	03.03.96	Amsterdam	26.05.43	Perpignan	
BLOCH	Gaston, Henri	05.11.86	Paris	16.06.43	Perpignan	58 31.07.43
ERLANGER	Fred	15.04.03	Mannheim	16.06.43	Perpignan	70 27.03.44
WEIL	Elise	17.08.14	Paris	16.06.43	Perpignan	58 31.07.43
RAUCH	Ernst	28.09.34	Vienne	23.06.43	Perpignan	58 31.07.43
RAUCH	Julius	09.12.27	Vienne	23.06.43	Perpignan	58 31.07.43
RAUCH	Heinrich	26.06.89	Kalusz	23.06.43	Perpignan	58 31.07.43
RAUCH	Rosa	08.12.99	Hninitza	23.06.43	Perpignan	58 31.07.43
STROUMZA	Henri	04.10.42	Marseille	23.06.43	Perpignan	57 18.07.43
STROUMZA	Yontoff	15.09.15	Salonique	23.06.43	Perpignan	57 18.07.43
STROUMZA	Marie	26.01.14	Salonique	23.06.43	Perpignan	57 18.07.43
EICHENBRONNER	Stefan	19.01.00	Ilmenau	13.10.43	Perpignan	61 28.10.43
HAUSS	Lucie	07.03.25	Vienna	13.10.43	Perpignan	62 20.11.43
LIPKO	David	03.04.04	Lowiez	13.10.43	Perpignan	61 28.10.43
MOCH	Max	27.01.01	Munich	13.10.43	Montpellier	62 20.11.43

Doc. 6 – Liste des déportés (page 1/8)

NOTES

1. Nous avons voulu présenter les documents dont nous disposons sans traiter toute l'histoire de la Gestapo dans la région R3. Pour l'histoire de cet organisme, on consultera : J. Delarue, *Histoire de la Gestapo*, Paris, 1962 ; *Historia hors série*, n° 26 et 27, Paris, 1972 ; F. Marcot, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, 2006, p.785-788 (A. Meyer) ; A. Meyer, *L'occupation allemande en France, 1940-1944*, Toulouse, 2002 ; G. Eismann et St. Martens, *Occupation et répression allemande*, Paris, 2007 ; F. McDonough, *La Gestapo, mythe et réalité de la police secrète d'Hitler*, Paris, 2015. On citera l'ouvrage général de E. Jäckel, *La France dans l'Europe de Hitler*, Paris, 1968 ; Ph. Burrin, *La France à l'heure allemande*, Paris, 1995 ; et R. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris, 1973. Sur les activités de la Gestapo à Marseille, on trouvera des informations très détaillées dans N. Balique et V. Biaggi, *Ernst Dunker et la Gestapo de Marseille*, Paris, 2016.
2. J. Sagnes, et J. Maurin, *L'Hérault dans la guerre, 1939/1945*, Le Coteau, 1986, p. 77-94 et H. Chaubin, *L'Hérault dans la guerre, 1939-1945*, 2015, p.171 et suivantes. Dans l'Hérault, G. Bouladou, *L'Hérault dans la Résistance*, Nîmes, 1992, p.174 et sq. a recensé 600 déportés environ dont 250 français (171 sont revenus) et les divers camps sont précisés pour 363 d'entre eux. Quatre biographies (Paloc, Chapert, Couci, Arjona) ont été récemment publiées par J.-C. Richard Ralite, *Déportés-résistants de l'Hérault, 1939-1945*, *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais*, 42, fasc. 207-209, 1^{er} semestre 2018, p.17-38. Sur l'épuration, P. Boyer, « L'épuration et ses représentations en Languedoc et Roussillon (1944-1945) », *Vingtième Siècle*, n° 68, 2000, p. 17-27.
3. D. Sigaud, *Le piège des loups, les 175 maisons de la Gestapo en France*, Paris, 2012, région R3 : p.287-302 ; J. Delarue, *Histoire de la Gestapo*, Paris, 1962.
4. Cl. Pennetier et alii, *Les fusillés (1940-1944), dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages et guillotinés en France pendant l'Occupation*, Paris, 2015. L'établissement des biographies individuelles se poursuit au-delà de 2015 sur Internet.
5. La Collaboration reste un sujet délicat car ses ramifications étaient considérables : F. Broche, *Dictionnaire de la collaboration*, Paris, 2014 ; P. Ory, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, 1976 ; J.-P. Azéma, *Vichy-Paris, les collaborateurs*, Paris, 2012.
6. Il faudra attendre les procès de 1949/1954 pour que soient démasqués les collaborateurs... et résistants ! M. Mollet et R. Barthès, ainsi que de nombreux procès qui se tinrent à Montpellier de 1944 à 1947 dont les dossiers contiennent souvent des renseignements sur la Gestapo.
7. M. Hendy précisa qu'il avait trouvé les renseignements dans les Archives de Londres, les National Archives à Washington, le Bundesarchiv en Allemagne et le Riksarkivet en Norvège : on trouve dans ces dernières archives les dossiers personnels des membres de la Gestapo devenus alors prisonniers de guerre. Avant même la fin de la guerre, chaque allié avait travaillé pour constituer une liste des Allemands qui avaient commis des crimes, par exemple, l'exécution de parachutistes anglais : François Rouquet et Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration, de 1940 à nos jours*, Paris, 2018, p.466 et sq.
8. A Montpellier et pour l'ensemble du Languedoc-Roussillon, la Gestapo est responsable, probablement pas en totalité, de la déportation de Juifs depuis février 1943 dont la liste est connue (**Annexe VIII**).
9. Nous adressons tous nos remerciements à : A. Dau, J. Hendy, S. Klarsfeld, les Directeurs des Archives Nationales Françaises et Anglaises, de celles du Service Historique de la Défense et de celles de Freiburg, de Berlin, de Montpellier, du Tribunal Militaire à Le Blanc, S. Martens, A. Meyer, J. Delarue, A. Laurens, J.-M. Guillon.

Année de parution : 2019



AU SOMMAIRE DU VOLUME 2019 n° 52

Histoire

Henri Teisserenc,

La famille du général Pierre-Auguste Lajard, de Montpellier

Julien Duvaux et Nicolas Gibert,

Les Peyrottes de Soubès aux Archives départementales de l'Hérault

Jean Sagnes et Solange Sagnes Perrot,

Le littoral agathois de l'Antiquité au milieu du XX^e siècle

Roland Andréani,

La Société Archéologique de Montpellier. Un demi-siècle de membres résidents : (1842-1896)

Jean-Claude Richard-Ralite,

Jules Renouvier et les monuments historiques de l'Hérault (1840-1845)

Mémoires de guerre

Christine Delpous-Darnige,

Les mutineries de 1917 dans les témoignages héraultais

Fred Chauvet,

Les monuments aux morts de Saint-Mathieu-de-Trévières

Guy Laurans et Christian Guiraud,

Le sport à l'arrière en 14-18 : petites rivalités et grandes manœuvres

Jean-Claude Richard Ralite,

La Gestapo de Montpellier (11 novembre 1942 - 19 août 1944)

Hélène Chaubin,

Le Béziers médiéval sous le pic édilitaire (septembre-octobre 1944)

Christian Roche,

Les Cours martiales et la Cour de Justice à Montpellier (1944-1948)

Notes et Comptes rendus (n° 52)

Hélène Chaubin,

Jacques Blin, le Sétois (1945-2018)

Guy Laurans,

Conflits historiographiques sur la Grande Guerre

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

